

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 05 août 2022

### **Tensions au service d'urgences du Centre Hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande : mise en œuvre de plusieurs mesures pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge**

**Le service d'urgences du Centre Hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande traverse actuellement une période particulièrement délicate.** Les tensions de recrutement en personnel médical au service d'urgences sont telles que les leviers utilisés habituellement, tels que le recours à l'intérim et la réorganisation interne des services, ne suffisent pas à soulager les équipes en place.

**Afin de poursuivre la prise en charge de tous les patients dans les conditions optimales de qualité et de sécurité, la direction de l'établissement, en concertation avec l'ARS, le SAMU 33, les centres hospitaliers de Libourne, Bergerac, Marmande et Langon, a pris la décision de réorganiser son service d'urgences entre 18h30 et 8h30 les nuits des 10, 11, 12 et 13 août 2022.** Le service des urgences restera accessible en journée mais, entre 18h30 et 8h30 le lendemain matin, les usagers du Pays Foyen seront invités à contacter le Centre 15 qui les orientera vers la solution de prise en charge la plus adaptée. Un interphone en lien direct avec le Centre 15 est par ailleurs à disposition à l'entrée du service pour les personnes qui n'auraient pas eu l'information et se présenteraient spontanément à l'entrée du service sur ces créneaux horaires. Le service d'urgences reprendra un fonctionnement normal à partir du dimanche 14 août 8h30 du matin.

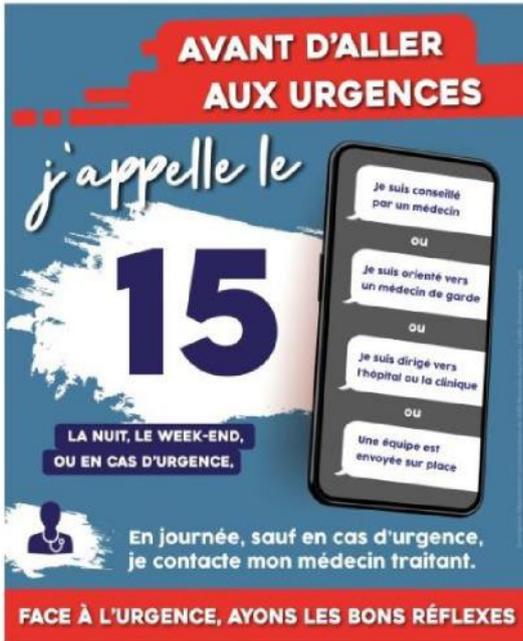
Le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de réanimation) du Centre Hospitalier de Sainte-Foy sera opérationnel durant toute la période et assurera les transferts requis.

L'ARS remercie l'ensemble des professionnels de santé pour leur engagement, et souhaite poursuivre les travaux avec les centres hospitaliers de Libourne, Bergerac, Marmande et Langon afin de faire face aux problèmes de recrutement.

#### **| Urgences sous tension : faites le 15**

**Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate.** Face à la dégradation de la situation sanitaire, **il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.**

L'ARS déploie une campagne de communication et met l'accent sur quelques grands principes contribuant à un recours adapté au système de santé :



## Face à l'urgence, ayons les bons réflexes

L'application de ces grands principes est de nature à garantir une bonne orientation des patients et à contribuer ainsi à désengorger les services d'urgences, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'aide médicale urgente.

### 1/ En journée, sauf en cas d'urgence, je contacte mon médecin

Il s'agit, en particulier, de rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. Ainsi, en journée, les patients sont invités à contacter en priorité leur médecin traitant (sauf en cas d'urgence vitale), afin de ne pas saturer les services d'urgences

### 2/ La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, j'appelle le 15

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, les patients sont invités à contacter le 15 avant d'aller aux urgences. L'appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge. Ainsi, en fonction de l'analyse de la situation, le patient pourra :

- Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ;
- Ou être orienté vers le médecin de garde ;
- Ou être dirigé vers les urgences de l'hôpital ou de la clinique ;
- Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.

#### Contact presse

Secrétariat de Direction

Tél. : 05.57.55.35.03

[secretariat.direction@ch-libourne.fr](mailto:secretariat.direction@ch-libourne.fr)